







MATIÈRES PREMIÈRES

Le Gruvère AOP* est fabriqué à partir de lait cru. Les vaches se nourrissent uniquement d'herbe fraiche et de foin. Au moins 70 % de ration fourragère doit provenir de l'exploitation laitière.



ASPECTS CULINAIRES

Le Gruvère AOP offre une grande variété d'arômes en fonction de sa maturité. Il se distingue sur les plateaux de fromages et est un ingrédient incontournable en cuisine et dans la fondue moitié-moitié.



ZONE D'ORIGINE

La production de lait, la fabrication du fromage et l'affinage du Gruyère AOP ont lieu dans les cantons de Friboura, Vaud, Neuchâtel, Jura et quelques communes du canton de Berne.

MÉTHODE DE PRODUCTION

Durant la lente maturation dans les caves d'affinage, les meules sont régulièrement retournées et frottées à l'eau salée. L'affinage dure entre 5 et 18 mois. La mention Le Gruvère AOP et le numéro du site de fabrication figurent sur le talon de chaque meule, moyen adéquat pour lutter contre la fraude et garantir l'authenticité du produit. Cette technique utilise des tôles marquées, qui permettent de donner un relief à la meule. Sur la meule figure également son numéro accompagné du jour et du mois de la fabrication. Ces maraues noires sont faites avec de la caséine. la protéine du fromage. Il n'y a aucun ajout de corps étranger ou artificiel.

APPARENCE ET OUALITÉS GUSTATIVES

Les meules de Gruyère AOP affichent un poids de 25 à 40 kg. La pâte présente une surface fine et est faiblement humide. Elle est moelleuse, movennement ferme et peu friable, de teinte ivoire et unie qui varie selon les saisons. Le goût du Gruyère AOP se distingue par une note plus ou moins salée; les saveurs fruitées qui dominent varient selon les terroirs et la durée d'affinage.

HISTOIRE

Une charte établie en 1115 par le premier comte de Gruyères mentionne la fabrication de fromages dans les montagnes gruériennes. Son nom apparaît sous le terme de « Gruière » en 1655.

CONDITIONNEMENT

Le Gruyère AOP est disponible à la coupe ou râpé, à différents degrés de maturité, ainsi qu'en versions bio et d'alpage.





Interprofession du Gruyère

Maison du Gruyère Case postale 12 1663 Prinav

♠ www.gruyere.com **f** gruyereaop

026 921 84 10 interprofession@gruyere.com @ gruyere_aop

Association suisse des AOP-IGP

Belpstrasse 26 3007 Bern 031 381 49 53 info@aop-igp.ch

♠ www.aop-igp.ch

aopiap aopigp

^{*}Le signe de qualité AOP (Appellation d'origine protégée) indique que la dénomination du produit traditionnel concerné est protégée par l'Etat.